



Conditions Générales d'Utilisation de la plateforme FLATSY

Dernière mise à jour : 25 janvier 2021

Le présent document constitue les termes et conditions d'utilisation de l'application Flatsy utilisable sur les systèmes d'exploitation IOS et/ou Android (ci-après « l'Application ») et du site internet accessible aux adresses www.flatsy.fr et www.flatsy.com (ci-après le « Site Internet »).

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après « CGU ») de l'Application et du Site Internet Flatsy (ci-après ensemble la « Plateforme ») régissent l'ensemble des relations contractuelles entre :

D'une part, la société FLATSY, société par actions simplifiée au capital de 506 823 euros ayant son siège social sis 11, rue de Panama, -75018 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 810 457 531 (ci-après « Flatsy »), et titulaire de la Carte Professionnelle "Transaction sur immeubles et fonds de commerce" délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France, portant le n°CPI 7501 2017 000 016 757, ayant pour date de fin de validité le 16/02/2023.

D'autre part, toute personne, physique ou morale inscrite sur la Plateforme (ci-après le(s) « Utilisateur(s) ») qu'elle soit:

- titulaire ou propriétaire ou son représentant d'un Bien Immobilier (ci-après le(s) « Bénéficiaire(s) ») et/ou ;
- prestataire de services en charge de la réalisation des visites (ci-après le(s) « FlatGuide(s) » ou « Agent(s) de visite ») au profit des Visiteurs.

ARTICLE PRELIMINAIRE

L'utilisation des Services proposés sur la Plateforme est ouverte à toute personne, physique et morale, ayant la capacité juridique (de conclure un contrat) selon les lois en vigueur en France et fournissant à Flatsy l'intégralité des documents qui lui sont demandés.

Les présentes CGU ont pour objet de définir les conditions d'utilisation ainsi que les droits et obligations de la Plateforme éditée par Flatsy et donc l'intégralité des relations entre Flatsy et les Bénéficiaires, Flatsy et les Visiteurs et Flatsy et les Agents de visite.



Les mots ou expressions commençant par une majuscule sont définis à l'Article 1 des présentes CGU.

- **Champ d'application des CGU**

Les CGU s'appliquent à l'intégralité des Services proposés par Flatsy sur la Plateforme.

- **Acceptation des CGU**

L'utilisation des Services sur la Plateforme suppose, préalablement et obligatoirement, l'acceptation, par l'Utilisateur, des présentes CGU, qui reconnaît en avoir pris pleinement connaissance et les accepter sans aucune réserve.

A ce titre, lors de toute inscription d'un Bénéficiaire ou d'un Agent de visite sur la Plateforme, que ce soit pour mettre en ligne un Bien Immobilier à faire visiter ou proposer un jour et une heure de disponibilité pour effectuer une visite, les Utilisateurs acceptent expressément les présentes CGU.

Les Utilisateurs, en fonction de leurs profils Bénéficiaires ou Agents de visite, sont considérés comme inscrits et acceptent expressément les CGU :

- au moment de la signature du contrat avec Flatsy ou,
- dès la validation de leur inscription sur la Plateforme, en cochant la case prévue à cet effet, qui est réputée avoir la même valeur qu'une signature manuscrite.

Les Utilisateurs reconnaissent, sans aucune réserve :

- avoir connaissance et respecter les lois et règlements applicables dans leur pays, et, d'une manière générale, de tout autre texte ayant une valeur normative en France ;
- avoir la capacité et/ou toute autorisation aux fins d'utiliser en tout ou partie les services proposés par la Plateforme.

Les Utilisateurs reconnaissent la valeur de preuve des systèmes d'enregistrement automatique de l'Hébergeur de la présente Plateforme. Sauf en cas de preuve contraire objective, les Utilisateurs renoncent à les contester en cas de litige.

- **Modifications des CGU**

Flatsy se réserve le droit, à sa seule discrétion, de modifier le Site et/ou les Services, ou de modifier les présentes CGU, à tout moment, de manière unilatérale et sans préavis.



En cas de modifications des présentes CGU, Flatsy publiera la modification sur la Plateforme dans l'espace qui lui est réservé.

Les Utilisateurs seront informés de cette mise à jour par une notification de modification dès la connexion à leur Compte Personnel et/ou par l'envoi d'un courriel à l'adresse mail indiquée lors de l'Inscription.

Flatsy actualisera également la « Date de la Dernière Mise à Jour » indiquée sur les présentes CGU.

L'Utilisateur qui continue d'accéder et/ou utiliser la Plateforme après avoir été informé des modifications des CGU (par affichage ou par notification électronique) et sans manifestation de sa part, est réputé avoir expressément accepté les CGU mises à jour.

En cas de désaccord avec les CGU mises à jour, l'Utilisateur devra cesser d'utiliser le Site et les Services et pourra demander à supprimer son Compte Personnel le cas échéant.

S'il existe une divergence entre les versions de CGU, du fait de leur traduction dans différentes langues étrangères, en ce qui concerne les droits et les obligations des parties aux termes des présentes CGU, la version française fera foi.

ARTICLE 1 – DEFINITIONS

Les mots et expressions commençant par une majuscule dans les présentes CGU ont la signification suivante :

- « **Administrateur** » désigne le gestionnaire de la Plateforme et des Services proposés par Flatsy ;
- « **Annonce** » désigne l'offre de vente ou de location d'un Bien Immobilier contenant certaines informations relatives à celui-ci publiée sur la Plateforme;
- « **Application** » désigne l'application « Flatsy » téléchargeable sur l'Apple store et/ou Android Store et/ou Play Google Store ;
- « **Bien Immobilier** » désigne tout immeuble (tel que défini aux articles 517 et suivants du Code civil) à usage d'habitation et/ou commercial, proposé à la vente ou à la location par un Bénéficiaire;
- « **Bénéficiaire** » désigne tout propriétaire, mandataire, promoteur immobilier, agence immobilière et toute personne physique ou morale titulaire ou propriétaire ou son représentant d'un Bien Immobilier et également toute personne bénéficiant des droits de représentation dans le cadre d'indivision et/ou de copropriété portant sur un immeuble, dûment inscrit sur la Plateforme ;
- « **CGU** » désigne les présentes conditions générales d'utilisation ;



- « **Compte Personnel** » désigne l'espace personnel de l'Utilisateur sur la Plateforme contenant les informations communiquées lors de l'inscription en ligne via le formulaire, ou lors de la signature du contrat par le Bénéficiaire par lequel ils accèdent en renseignant leur adresse e-mail et le mot de passe et dont le fonctionnement est explicité ci-après ;
- « **Flatsy** » désigne la société par actions simplifiée au capital de 506 823 euros, immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés sous le numéro 810 457 531, propriétaire et seule exploitante de la Plateforme de l'intégralité des contenus et services mis en ligne et de la marque Flatsy mais également l'éditeur de la Plateforme, du Site Internet et de l'Application ;
- « **FlatGuide(s)** » ou « **Agent(s) de visite** » désigne la (les) personne(s) physique(s) ou morale(s) qui proposent(nt) les prestations de services prévues ci-après ;
- « **Hébergeur** » désigne la société Amazon Web Services Inc. dont les coordonnées sont Amazon Web Services, Inc. P.O. Box 81226 Seattle, WA 98108-1226, Etats-Unis ;
- « **Informations personnelles** » : désigne toute information relative à une personne physique ou morale identifiée par référence à des éléments qui lui sont propres (notamment : nom, prénom, date de naissance, adresse, adresse e-mail, dénomination sociale, numéro d'immatriculation au RCS, adresse du siège.... Sans que cette liste ne soit exhaustive) ;
- « **Internaute** » : désigne toute personne qui utilise le réseau internet et en particulier, qui utilise la Plateforme sans y être inscrit en qualité d'Utilisateur ;
- « **Logiciel de rendez-vous** » : désigne le logiciel, propriété exclusive de Flatsy, permettant aux Visiteurs de choisir et réserver un créneau de visite ;
- « **Newsletter** » : désigne la lettre d'information de Flatsy envoyée périodiquement par e-mail, aux Utilisateurs qui ont coché la case prévue à cet effet ;
- « **Plateforme** » désigne le Site Internet et l'Application Flatsy, le cas échéant ;
- « **Rémunération Forfaitaire** » désigne le prix par visite réalisée par l'Agent de visite et ce, indépendamment de la réalisation de la vente ou de la signature d'un contrat de bail à l'issue de la visite. Le montant de la Rémunération Forfaitaire est précisé dans le contrat de prestation de services signé entre Flatsy et l'Agent de visite ;
- « **Réservation** » désigne le créneau horaire proposé par un Visiteur sur la Plateforme et acceptée par un Agent de visite pour la réalisation de la visite d'un Bien Immobilier identifié ;
- « **Site Internet** » désigne le site accessible aux URL suivants : <http://www.flatsy.fr> et <http://www.flatsy.com> ;
- « **Services** » désignent les services proposés par Flatsy via la Plateforme ;
- « **Prestations** » désigne les prestations de services proposées par les Agents de visite sur la Plateforme ;



- « **Utilisateur(s)** » désigne (nt) toute (s) personne (s) physique (s) ou morale (s) inscrite (s) sur la Plateforme ;
- « **Visiteur(s)** » désigne (nt) le(s) potentiel(s) acquéreur(s) ou locataire(s) des Biens Immobiliers, dont les Informations Personnelles ont été préalablement renseignées via un formulaire en ligne, qui visite (nt) un Bien Immobilier accompagné par un Agent de visite le cas échéant.

ARTICLE 2 - PRESENTATION GENERALE DE LA PLATEFORME

2.1 Mentions légales

La Plateforme a été développée et éditée par la société Flatsy, société par actions simplifiée au capital de 506 823 €, dont le siège social est situé au 11, rue de Panama 75018 Paris et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 810 457 531.

Flatsy est joignable par courriel à l'adresse suivante : team@flatsy.fr

N° de TVA intracommunautaire : FR 93 810 457 531

Le Site Internet est hébergé par Amazon Web Services Inc. dont les coordonnées sont Amazon Web Services, Inc. P.O. Box 81226 Seattle, WA 98108-1226, Etats-Unis (ci-après l'« Hébergeur »).

Le directeur de la publication de la Plateforme est Monsieur Alexis Chauffert-Yvart en sa qualité de Président de la société Flatsy.

Le Site est accessible à l'URL <http://www.flatsy.fr> et <http://www.flatsy.com> dans les conditions énoncées dans les présentes CGU.

2.2 Présentation de la Plateforme

Flatsy édite une Plateforme en ligne d'intermédiation, accessible sur le Site Internet ou l'Application le cas échéant, qui permet :

- Aux Bénéficiaires, personnes physiques ou morales, professionnels ou particuliers, de déléguer la gestion de la visite par un outil de prise de rendez-vous (ci-après le « Logiciel de rendez-vous ») et/ou de mise à disposition de Agents de visite pour leur permettre de réaliser les visites des Biens Immobiliers,
- Aux Agents de visite, personnes physiques ou morales, exerçant à titre professionnel, de proposer en ligne des dates et créneaux horaires de disponibilités pour la réalisation de visites des Biens Immobiliers (la « Visite »).

Simple intermédiaire entre les Bénéficiaires, les Visiteurs et les Agents de visite, Flatsy n'est pas et ne sera pas partie aux éventuels contrats de location ou de vente qui pourraient être conclus entre les Visiteurs et les Bénéficiaires le cas échéant.

2.3 Accès à la Plateforme

La Plateforme est accessible 24h/24 et 7j/7, sauf notamment :

- cas de force majeure,
- survenance de tout évènement hors du contrôle raisonnable de Flatsy,
- périodes de maintenance et pannes éventuelles.

En cas de dysfonctionnement de la Plateforme, Flatsy s'engage à donner ses meilleurs efforts pour procéder aux réparations et/ou corrections nécessaires, sans qu'elle ne soit tenue d'une quelconque obligation de résultat.

ARTICLE 3 – INSCRIPTION SUR LA PLATEFORME – CREATION DU COMPTE PERSONNEL DES UTILISATEURS

Toute personne désirant proposer un Bien Immobilier, à la location ou à la vente ou proposer une date et un créneau horaire pour la réalisation d'une visite, doit être préalablement inscrite sur la Plateforme.

Chaque Internaute, pour devenir Utilisateur, doit disposer d'un compte personnel sur la Plateforme contenant ses Informations Personnelles (le « Compte Personnel »).

3.1 Création d'un Compte Personnel via le formulaire d'inscription de la Plateforme ou demande de démonstration auprès de Flatsy

La création d'un Compte Personnel est un préalable indispensable à l'utilisation des Services par l'Utilisateur.

L'Utilisateur s'engage à utiliser son Compte Personnel à titre personnel, confidentiel et inaliénable.

Les modalités d'inscription sur la Plateforme et la création d'un Compte Personnel pour l'Utilisateur sont les suivantes :

- en remplissant le formulaire d'inscription disponible sur la Plateforme qui sera validé en cliquant sur le bouton « Inscription »,
OU
- par le biais d'une demande de démonstration auprès de Flatsy ou une demande de contact auprès de Flatsy via team@flatsy.fr

Quelle que soit la modalité d'inscription choisie, l'Utilisateur devra obligatoirement indiquer, lors de son inscription, s'il souhaite utiliser la Plateforme en qualité de Bénéficiaire ou d'Agent de visite.



Une fois son Compte Personnel créé et pour qu'il puisse proposer un Bien Immobilier, le Bénéficiaire pourra renseigner des informations complémentaires telles que la ville et/ou l'arrondissement, la situation du Bien Immobilier, son adresse exacte, sa superficie et sa description sommaire, sans que cette liste ne soit exhaustive.

Une fois son Compte Personnel créé et pour que des visites puissent lui être proposées, l'Agent de visite devra ensuite notamment ajouter son adresse postale, les dates et créneaux horaires auxquels il est disponible pour réaliser la visite, un numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés voire le numéro du contrat de prestation de service qu'il aura signé avec Flatsy, sans que cette liste ne soit exhaustive.

En outre, dans le cadre de l'utilisation des Services proposés par Flatsy, chaque Utilisateur s'engage et garantit sans aucune limite, ni aucune réserve à :

- garantir que les informations communiquées sur leur Compte Personnel sont exactes, sincères, complètes et à jour ;
- déclarer une adresse postale valide ;
- communiquer une adresse e-mail valide lors de l'inscription ;
- utiliser les Services fournis par Flatsy exclusivement pour un usage personnel et de ne pas les revendre et/ou transmettre à un tiers, que ce soit à titre onéreux ou à titre gratuit;
- ne pas porter atteinte à la jouissance paisible du Service par les autres Utilisateurs ;
- respecter les droits des tiers ;
- respecter le droit à l'image et les droits de propriété intellectuelle des tiers ;
- ne pas usurper l'identité d'un tiers ;
- ne pas tenir et/ou publier et/ou uploader, par l'une quelconque des interfaces mises à sa disposition par Flatsy, de propos ou contenus racistes, contraires à l'ordre public aux ou bonnes mœurs ou contrevenant à une disposition législative ou réglementaire en vigueur ;
- respecter toutes les dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France et d'une manière générale en vigueur dans le pays dans lequel se situe le Compte Personnel ;
- ne pas mettre en ligne et/ou divulguer la Plateforme de fausses informations et/ou diffamations sur (i) un Utilisateur, (ii) un Bien Immobilier ou (iii) Flatsy, sous peine d'engager sa responsabilité civile et pénale.

Chaque Utilisateur s'engage à fournir tous les justificatifs et/ ou documents requis par Flatsy, à première demande.

En s'inscrivant via le formulaire d'inscription disponible sur la Plateforme, l'Utilisateur devra obligatoirement (i) fournir un certain nombre d'informations à caractère personnel (nom, prénom, adresse électronique (email), domicile, date de naissance, téléphone, identifiant, mot de passe), (ii) valider les informations transmises à cet effet et (iii) accepter les présentes CGU en cliquant sur le bouton « Accepter ».



Toutes ces informations pourront être modifiées et/ou mises à jour dès que l'Utilisateur se rendra sur son Compte Personnel.

Une fois l'inscription validée par Flatsy, l'Utilisateur pourra se connecter en tant qu'Utilisateur sur la Plateforme et accéder à son Compte Personnel au moyen de l'identifiant et du mot de passe communiqué ou déterminé lors de l'inscription via le formulaire d'inscription, étant précisé que chaque Utilisateur est responsable de la conservation et de la confidentialité de son mot de passe.

3.2 Suppression du Compte Personnel de l'Utilisateur

Flatsy se réserve le droit de suspendre ou supprimer, sans préavis ni indemnité, tout Compte Personnel d'Utilisateur qui serait créé sous une fausse identité ou à des fins frauduleuses et ce, sans avoir à justifier d'un quelconque motif.

En outre, Flatsy peut supprimer le Compte Personnel d'un Utilisateur qui aurait contrevenu aux CGU ou encore tout compte inactif depuis au moins une (1) année.

L'Utilisateur ne pourra prétendre à aucune indemnité en suite de ladite suppression.

Cette exclusion n'est pas exclusive de la possibilité, pour Flatsy, d'entreprendre des poursuites d'ordre judiciaire à l'encontre de l'Utilisateur si ce dernier a commis des actes dommageables.

Si le Compte Personnel ou les données qu'il contient venaient à disparaître à la suite d'un cas fortuit, d'une panne technique ou d'un cas de force majeure, la responsabilité de Flatsy ne pourrait être engagée.

ARTICLE 4 - SERVICES PROPOSES PAR FLATSY

Flatsy est une Plateforme en ligne dont l'activité consiste à mettre en relation les Bénéficiaires avec les Visiteurs et les Agents de visite pour l'organisation de visites des Biens Immobiliers qu'ils souhaitent vendre ou louer par le biais de la Plateforme.

Seuls les Utilisateurs, dûment inscrits sur la Plateforme entraînant l'acceptation des CGU, peuvent utiliser les Services.

Flatsy se réserve le droit de proposer de nouveaux Services et/ou de supprimer les Services existants, ce que les Utilisateurs acceptent sous réserve d'en avoir été informés au préalable.

ARTICLE 5 - PRESTATIONS PROPOSEES PAR LES AGENTS DE VISITE

5.1 Inscription et statut des Agents de visite

Chaque Agent de visite, qui souhaite proposer des Prestations de services sur la Plateforme, déclare et reconnaît expressément :

- Avoir procédé à une inscription valable sur la Plateforme, à savoir, contenant des informations véritables ;
- Avoir un numéro d'identifiant SIREN ou justifier que la démarche d'inscription au répertoire SIRENE est en cours ;
- Avoir la capacité juridique ainsi que toute autorisation nécessaire pour exercer légalement les Services ;



- Avoir connaissance des lois et règlements applicables aux services qu'ils proposent et, en conséquence, s'engage à déclarer auprès des services fiscaux l'ensemble des revenus éventuellement générés via la réalisation des Prestations.

L'activité des Agents de visite ne relève pas de la loi n°70-9 du 2 janvier 1970 et du décret n°72-678 du 20 juillet 1972.

5.2 Les Prestations des Agents de visite

Les Agents de visite ne pourront proposer leurs Prestations sur la Plateforme qu'à condition qu'ils communiquent à Flatsy les informations et les documents ci-après énumérés :

- leur disponibilité (jours et les créneaux horaires mis à disposition de Flatsy) ;
- l'adresse de leur domicile ;
- leur numéro de téléphone ;
- une photo d'identité récente ;
- une copie de leur pièce d'identité ;
- copie de l'attestation d'immatriculation en qualité d'autoentrepreneur ou numéro SIREN ou numéro SIRET en cas de personne morale ;
- l'attestation sur l'honneur signée ;
- une copie de leur attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle ;
- tous les 6 mois à compter de la signature de son contrat de prestation de service : tout document justifiant du paiement des cotisations sociales émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et contributions sociales.

Les principales Prestations des Agents de visite sont les suivantes, sans que cette liste ne soit exhaustive :

- Mise à disposition, diffusion et mise à jour de son emploi du temps sur la Plateforme ;
- Confirmation, modification et annulation des visites ;
- Réalisation de visites des Biens Immobiliers pour les Visiteurs : accès aux Biens Immobilier (ouverture et fermeture de la porte), visite guidée, mise en avant du Bien visité, prise en notes des éventuelles questions des Visiteurs ;
- Rédaction d'un compte-rendu de visite visible sur le Compte Professionnel du Bénéficiaire.

En fonction de l'exécution des Prestations, les Agents de visite pourront se voir attribuer des notes par les Visiteurs, les Bénéficiaires et Flatsy.

Ces notes sont purement indicatives et n'ont aucune incidence sur la rémunération des Agents de visite.

5.3 Rémunération des Prestations

La rémunération des Agents de visite s'effectue « à la visite » effectivement réalisée.



La visite effectivement réalisée suit le déroulement de la totalité des étapes suivantes : à partir du moment où l'Agent de visite, préalablement inscrit sur la Plateforme, ayant dûment complété son emploi du temps et ayant été désigné par la Plateforme pour réaliser une visite, permet l'accès et la visite du Bien Immobilier par le Visiteur et rédige le compte-rendu remis au Bénéficiaire ou à Flatsy le cas échéant.

Le prix de la visite effectivement réalisée est fixé exclusivement par Flatsy et figure dans le contrat de prestations de services signé avec l'Agent de visite.

En contrepartie des visites effectivement réalisées, l'Agent de visite adressera la facture afférente à la réalisation desdites visites à Flatsy.

Outre les mentions légales obligatoires devant figurer sur les factures (notamment les dispositions de l'article 242 nonies A du Code Général des Impôts), ces dernières devront préciser :

- la période de paiement concerné, notamment s'il s'agit d'une facturation mensuelle ou trimestrielle ;
- le nombre de visites réalisées ;
- le prix unitaire de la visite ;
- le prix total à payer.

Cette Rémunération Forfaitaire est exigible par visite effectivement réalisée et indépendamment de la réalisation ou non, à l'issue de la visite, d'une opération subséquente sur le Bien Immobilier, à savoir, la signature d'un contrat de bail ou d'une offre ou contrat de vente.

Toute visite non réalisée par l'Agent de visite n'est pas due, que ce soit du fait de l'annulation par le Visiteur, par le Bénéficiaire ou par Flatsy le cas échéant.

ARTICLE 6 – DIFFUSION DES ANNONCES

6.1 Création d'une Annonce

Chaque Bénéficiaire a la possibilité de créer une Annonce, qui devra contenir certaines informations relatives à la description du Bien Immobilier mis en vente ou proposé à la location, qui sera publiée sur la Plateforme.

Ces informations seront notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive : la localisation, la superficie, la disponibilité, le prix, et tout autre élément relatif au Bien Immobilier que Flatsy jugerait pertinent.

Une Annonce ne constitue pas une proposition de contracter mais simplement la diffusion d'informations sur le Bien Immobilier mis en ligne sur la Plateforme afin d'organiser une visite.

L'Annonce pourra également contenir des images (photographies, plans...) du Bien Immobilier.

Les informations renseignées et les images publiées pourront faire l'objet d'un contrôle de la part de Flatsy, laquelle se réserve notamment la possibilité de refuser certaines informations et/ou images et/ou de modifier certaines images transmises dans le cadre de l'Annonce.

Le Bénéficiaire déclare et garantit expressément que l'Annonce publiée :

- ne viole aucun accord conclu avec des tiers ; et,
- n'entraînera aucune violation des lois et règlements.

En conséquence de ce qui précède, Flatsy ne pourra être tenu pour responsable de la violation, par le Bénéficiaire, des termes des éventuels accords conclus par ce dernier avec des tiers (personne physique, morale, administration, etc.) ni des lois et règlements y applicables.

6.2 Diffusion d'une Annonce et Réservation de la visite

Le Bénéficiaire propose la disponibilité du ou des Bien(s) Immobilier (s) pour la réalisation de visites pour une (ou plusieurs) date(s) et une (ou plusieurs) période(s) journalière(s) en se connectant sur son Compte Personnel préalablement créé.

Le Visiteur, intéressé par la visite d'un Bien Immobilier présent sur un site d'annonces de vente ou de location, est dirigé, par le biais d'un lien internet, sur le choix de créneaux de visites possible pour ledit Bien.



Afin de s'inscrire à la visite, le Visiteur complète les champs utiles sur le formulaire de renseignements qui exige de connaître à minima sa civilité, son adresse email, son numéro de téléphone, ainsi que d'autres informations – dites de pré-qualification – comme sa profession et son revenu suivant les exigences du Bénéficiaire.

Ces informations sont conservées pour une durée de **1 an** par Flatsy, sauf accord particulier avec le Bénéficiaire. Elles sont utilisées pour renseigner l'Agent de visite et le Bénéficiaire le cas échéant, préalablement à la visite.

A l'issue de la visite, il peut être proposé au Visiteur d'envoyer son dossier de location afin de l'exposer au Bénéficiaire. Au même titre que les informations de visite, ces données sont conservées pour une durée de **1 an** par Flatsy, sauf accord particulier avec le Bénéficiaire.

Le Visiteur valide la Réservation d'un créneau de visite en cliquant sur le bouton « Confirmer ».

Une fois la Réservation confirmée, l'Agent de visite s'engage à réaliser la visite dans les conditions énoncées sur la Plateforme.

6.3 Annulation et/ou modification d'une Réservation par un Agent de visite et/ou par un Bénéficiaire

Dans l'hypothèse où l'Agent de visite ne pourrait plus assurer – conformément aux termes de la Réservation - la visite du Bien Immobilier pour quelque motif que ce soit, il devra en informer le Visiteur et Flatsy dès que possible et dans un délai maximum à **2 heures** avant le début de la visite afin de convenir d'un nouveau créneau de visite du Bien Immobilier.

Dans le cas où l'Agent de visite ne serait pas en mesure de mettre à jour son Compte Personnel tenant compte de l'annulation ou de la modification dans le délai de prévenance de 2 heures mentionné ci-avant, celui-ci se devra d'en informer directement et par tout moyen (et en particulier par SMS ou appel téléphonique) le Visiteur avec lequel la Visite était prévue et le tenir informé des suites qui seront données à sa Visite : annulation, intervention d'un autre Agent de visite, proposition d'une nouvelle date et d'un nouveau créneau horaire pour réaliser la Visite...

Dans le cas d'une impossibilité de se rendre à la Visite, le Visiteur doit informer, par tout moyen (et en particulier SMS, appel téléphonique), dans le même délai de **2 heures** avant l'horaire préalablement retenu pour effectuer la Visite, l'Agent de visite.

A défaut ou si la modification ou l'impossibilité de participer à la Visite réservée, le Bénéficiaire se devra d'en avertir l'Agent de visite et Flatsy par tout moyen (et en particulier SMS, appel téléphonique).





6.4 Informations sur l'achat ou la location d'un Bien Immobilier

IMPORTANT : EN AUCUN CAS FLATSY NE PROPOSE DES OFFRES FERMES DE VENTE ET/OU DE LOCATION.

ARTICLE 7 - CONDITIONS FINANCIERES DE FLATSY

7.1 Modalités de paiement des Agents de visite par Flatsy

En contrepartie des Prestations réalisées par les Agents de visite, Flatsy est redevable d'une Rémunération Forfaitaire qui est fixée par Flatsy et figure dans le contrat de prestation de service signé entre Flatsy et l'Agent de visite.

En cas de modification de la Rémunération Forfaitaire du prix par visite, Flatsy et l'Agent de visite devront définir les termes de cette modification dans un avenant audit contrat de prestations de service, daté et signé par leurs soins.

A défaut d'acceptation de la nouvelle Rémunération Forfaitaire, l'Agent de visite et Flatsy pourront résilier le contrat de prestation de service de plein droit, en respectant les dispositions de résiliation qui y sont précisées.

7.2 Modalités de paiement de Flatsy par les Bénéficiaires

Ces modalités de paiement sont expressément convenues entre les Bénéficiaires et Flatsy dans le contrat prévu à cet effet et signés par eux.

ARTICLE 8 - GEO-LOCALISATION DES UTILISATEURS

La Plateforme a également vocation de permettre aux Agents de visite d'être géolocalisés.

En complément du système de géolocalisation par IP (Internet Protocol), le système de géolocalisation des Agent de visite par le biais de leur smartphone sera également possible, s'ils téléchargent l'Application et l'autorisent expressément.

En cochant la case prévue à cet effet, les Agents de visite acceptent le partage de ces données de géolocalisation et autorisent l'utilisation de celles-ci par l'Application, chaque fois qu'elle lui en fera la demande, notamment par le biais d'une notification qui intervient lors de l'installation de l'Application et/ou lors de la première connexion et utilisation.

Les Agents de visite pourront refuser d'être géo-localisé par l'Application à tout moment en désactivant l'option de géolocalisation afférente à l'Application depuis leur smartphone.



Dans le but d'organiser la visite, il est nécessaire pour Flatsy d'enregistrer les informations de contact d'un visiteur, et de faire le lien avec le bien qu'il souhaite visiter. Ce fonctionnement peut être considéré comme une géolocalisation indirecte des visiteurs, mais il est indispensable à la réalisation de la visite.

ARTICLE 9 - PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

9.1. Finalité de la collecte des données personnelles

L'Utilisateur est informé et accepte que dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme, Flatsy peut stocker, traiter, enregistrer et utiliser les données personnelles le concernant (ci-après « Données personnelles ») et collectées tout au long de l'exécution du contrat et en particulier, celles collectées au moment de la création de son Compte Personnel, dans le respect de la réglementation applicable en matière de données personnelles, notamment la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 ainsi que toute autre disposition du droit de l'Union ou du droit des Etats membres relative à la protection des données (ci-après « Législation en matière de protection des données »).

En effet, l'inscription de l'Internaute sur la Plateforme suppose la collecte, par Flatsy, d'un certain nombre de Données personnelles le concernant. Les Internauts qui ne complètent pas les informations nécessaires à la création d'un Compte Personnel ne pourront pas utiliser les Services proposés par la Plateforme.

Les Données personnelles sont collectées et traitées dans la mesure où elles sont nécessaires à la bonne administration des Services proposés sur la Plateforme, à leur amélioration, à la gestion de la relation contractuelle, au respect des obligations contractuelles de Flatsy et à la gestion des éventuels litiges susceptibles d'en découler. La collecte et le traitement desdites Données a pour base juridique l'exécution du contrat. Les Données personnelles sont également traitées afin de permettre à Flatsy de respecter les obligations légales et réglementaires lui incombant, le cas échéant. Dans ce cas, le traitement mis en œuvre a pour base juridique le respect d'une obligation légale. En effet, Flatsy pourra se voir dans l'obligation de communiquer tout ou partie des Données personnelles relatives à un Utilisateur à toute personne ou autorité (sur réquisition judiciaire ou sur ordonnance du juge) pour se conformer à toutes obligations légales qui lui incombent.

Sauf opposition de la part de l'Utilisateur, les Données personnelles ainsi recueillies pourront également être utilisées à des fins de prospection commerciale par voie électronique, par Flatsy, pour des produits et services similaires à ceux objets du contrat. Sous réserve d'avoir obtenu l'accord préalable et exprès du Utilisateur, les données nécessaires pourront également être utilisées à des fins de prospection commerciale par voie électronique, par Flatsy pour d'autres produits et services. Le traitement aura alors pour base juridique le consentement de l'Utilisateur, lequel pourra être retiré à tout moment.



Ces Données personnelles sont strictement confidentielles et ne sont destinées qu'aux services compétents de Flatsy intervenant dans le cadre de l'exécution du contrat. Dans le cadre de l'exécution du contrat et/ou de ses suites, Flatsy peut également être amenée à communiquer certaines des Données ainsi recueillies à des tiers dûment habilités dans le strict respect de la Législation en matière de protection des données lorsque cette communication est strictement nécessaire pour la ou les finalités déclarées, à savoir notamment aux Agents de visite pour l'organisation des Visites. Flatsy s'engage à ne pas exploiter pour son propre compte, céder et/ou louer à des entreprises tierces les Données personnelles collectées dans le cadre de l'exécution du contrat.

Les Données personnelles sont sauvegardées pour toute la durée de la relation contractuelle et à sa cessation pour une durée de **5 ans**. En tout état de cause, elles ne sont pas conservées au-delà de la durée nécessaire à la gestion de ses missions et des litiges susceptibles d'en résulter conformément aux règles de prescription applicables ou aux règles de conservation des documents comptables.

D'une manière générale, Flatsy s'engage à respecter les conditions de traitement et/ou la destination des Données personnelles qui lui ont été communiquées par l'Utilisateur ou auxquelles elle aura accès dans le cadre de l'exécution du contrat.

9.2 Droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles

Conformément à la Législation en matière de protection des données, les Utilisateurs disposent à l'égard de Flatsy d'un droit de demander l'accès à ses Données personnelles, du droit d'en demander la rectification et leur effacement, du droit de demander une limitation du traitement mis en œuvre, du droit de s'opposer au traitement, du droit de retirer son consentement quand le traitement est fondé sur le consentement, du droit à la portabilité des données, du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, du droit de définir des directives relatives au sort de ses données à caractère personnel après son décès. Pour cela, les Utilisateurs doivent en faire la demande auprès de Flatsy, via l'adresse électronique suivante : confidentialite@flatsy.fr ou encore par courrier postal à l'adresse du siège social de Flatsy mentionné en tête des présentes CGU. L'Utilisateur est informé de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle il peut s'inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>

Les engagements pris par Flatsy au titre du présent article survivront à la cessation du contrat pour quelque cause que ce soit.

La politique de confidentialité de Flatsy étant susceptible d'évoluer, l'Utilisateur est invité à se rendre sur la page suivante <http://www.flatsy.fr/confidentialite> afin de s'informer en détails sur la politique de confidentialité de Flatsy en vigueur.

ARTICLE 10 - MENTIONS RELATIVES AUX COOKIES

10.1 Généralités – Finalité – Durée



Un cookie est un fichier placé sur le terminal (smartphone, téléphone ou ordinateur) d'un Internaute et/ou d'un Utilisateur, susceptible d'enregistrer des informations personnelles notamment sur son utilisation de la Plateforme, utilisés à des fins de mesure d'audience (nombre de visites, de pages vues...), de *local storage* ou de publicité.

Ce cookie permet de stocker des informations relatives à la navigation sur la Plateforme (date, page, heures), ainsi qu'aux éventuelles données saisies par l'Utilisateur au cours de ses visites (recherches, login, e-mail...).

Ces cookies ont également pour objet de permettre à l'Internaute et à l'Utilisateur une navigation optimale sur la Plateforme ainsi qu'un meilleur fonctionnement des différentes interfaces et applications.

L'Internaute et l'Utilisateur sont informés que, lors de leurs visites sur la Plateforme, des cookies peuvent être automatiquement installés sur leur terminal.

A ce titre, ils devront donner soit leur consentement, valide pour une durée maximale de 13 mois, soit refuser l'utilisation des cookies.

Ces cookies pourront être lus et utilisés par Flatsy lors d'une visite ultérieure de l'Utilisateur en qualité d'internaute sur la Plateforme.

10.2 Droit d'opposition et de suppression du cookie

L'Utilisateur dispose de la possibilité de bloquer, modifier la durée de conservation, ou supprimer ce cookie présent sur son terminal via l'interface de paramètres de son navigateur (généralement : outils ou options / vie privée ou confidentialité).

Dans un tel cas, la navigation sur la Plateforme ne sera pas optimisée mais fait perdre à l'Utilisateur tout le bénéfice apporté par le cookie.

Par conséquent, l'Utilisateur s'expose au risque de ne plus pouvoir utiliser la Plateforme de manière aussi efficace que s'il accepte le dépôt de cookie.

Si la désactivation systématique des cookies sur le navigateur de l'Utilisateur l'empêche d'utiliser certains services ou fonctionnalités fournis par Flatsy, ce dysfonctionnement ne saurait en aucun cas constituer un dommage pour l'Utilisateur qui ne pourra prétendre à aucune indemnité de ce fait.

ARTICLE 11 – RESPONSABILITES

11.1 Exclusion/limitation de la responsabilité de Flatsy



Il est expressément rappelé que les Services proposés sur la Plateforme sont destinés à faciliter la mise en relation entre Utilisateurs.

En conséquence :

- Flatsy n'est pas responsable des informations communiquées sur la Plateforme par les Utilisateurs : Flatsy ne peut contrôler l'exactitude et/ou la sincérité des informations publiées par les Utilisateurs sur la Plateforme.
Flatsy ne garantit pas la véracité, la probité ou l'honnêteté des informations fournies par les Utilisateurs.
Par conséquent, elle ne pourra aucunement être tenue pour responsable des fausses déclarations faite par un Utilisateur et se dégage de toute responsabilité consécutive à l'utilisation des Services.
- Flatsy ne pourra aucunement être tenue pour responsable, même partiellement, de l'inexécution ou mauvaise exécution de tout accord et/ou contrat consécutif à la mise en relation sur la Plateforme de deux ou plusieurs Utilisateurs et/ou d'Utilisateurs et de Visiteurs.
- Flatsy n'est pas responsable de la violation des lois et règlements commise par les Utilisateurs et/ou les Visiteurs dans le cadre de l'utilisation des Services.

En cas de plainte pénale ou de contrôle fiscal, Flatsy s'engage à coopérer avec les autorités administratives et judiciaires de chaque pays qui en fera la demande, selon le respect des lois en vigueur.

Flatsy met en œuvre tous les moyens raisonnables à sa disposition pour assurer un accès de qualité à la Plateforme pour les Internautes et les Utilisateurs.

L'Utilisateur reconnaît que Flatsy ne pourra être tenu pour responsable des indisponibilités, suspensions et/ou interruptions du fonctionnement la Plateforme.

Flatsy ne peut être tenu responsable de toute panne, interruption, dysfonctionnement du réseau ou des serveurs ou de tout autre événement échappant à son contrôle raisonnable, qui empêcherait ou dégraderait l'accès à la Plateforme.

Flatsy ne peut être tenu responsable de toute panne, interruption, dysfonctionnement du fournisseur d'accès Internet ou de téléphonie mobile de l'Utilisateur.

Flatsy se réserve la possibilité d'interrompre, de suspendre momentanément ou de modifier sans préavis l'accès à tout ou partie de la Plateforme, afin d'en assurer la maintenance et /ou la mise à jour.

Néanmoins, Flatsy fera ses meilleurs efforts pour rétablir l'accès à la Plateforme dans les meilleurs délais sans que cette interruption ne puisse donner lieu à une quelconque obligation ou indemnisation des Utilisateurs.



Flatsy décline toute responsabilité en cas d'indisponibilité de la Plateforme résultant d'un cas de force majeure, notamment :

- Anomalies quelconques du matériel informatique de l'Utilisateur, du Visiteur et de l'Internaute (notamment fournisseur internet ou de téléphonie mobile),
- Faits imprévisibles et insurmontables de l'Hébergeur,
- Indisponibilité du réseau internet pour Flatsy, pour l'Utilisateur ou pour le Visiteur.

Flatsy ne peut garantir aux Utilisateurs l'exactitude des données fournies par les Bénéficiaires, les Agents de visite et les Visiteurs ni la bonne foi et la clarté des intentions des autres Utilisateurs, dans la mesure où tous ces éléments ne peuvent faire l'objet d'un contrôle approfondi et systématique de la part de Flatsy.

Les Utilisateurs et les Visiteurs ne pourront ainsi prétendre à aucune indemnité du fait de la fourniture, par un autre Utilisateur ou par un Visiteur, de données erronées ou du fait de la mauvaise foi d'un Utilisateur ou d'un Visiteur dans le cadre de l'utilisation des Services proposés par Flatsy.

Conformément à l'article 6-I-2 de la Loi pour la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004, Flatsy ne pourra voir sa responsabilité engagée en raison des informations stockées à la demande d'un Utilisateur si elle n'avait pas effectivement connaissance du caractère illicite de l'information ou si, dès le moment où elle en a eu connaissance, elle l'a retiré, supprimé ou rendu son accès impossible.

Dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme via l'Application, Flatsy ne peut garantir aux Utilisateurs le parfait fonctionnement du service de géolocalisation, dans la mesure où cette fonctionnalité suppose la compatibilité et la bonne configuration dudit service de géolocalisation avec le téléphone/smartphone des Utilisateurs et des Visiteurs le cas échéant.

Les éventuels liens hypertextes présents sur la Plateforme, avec l'autorisation expresse de Flatsy, peuvent renvoyer sur d'autres sites internet.

Néanmoins, la responsabilité de Flatsy ne saurait être recherchée ni engagée si le contenu de ces sites contrevient aux législations en vigueur.

De même la responsabilité de Flatsy ne saurait être engagée si la visite, par l'Utilisateur, de l'un de ces sites, lui causait un préjudice, quel qu'il soit.

11.2 Responsabilité des Bénéficiaires

Les Bénéficiaires utilisant les Services sur la Plateforme sont parfaitement informés qu'ils sont responsables :

- du contenu des Annonces qu'ils diffusent sur la Plateforme, notamment l'adresse, les photographies, la superficie et tout autre élément caractéristique du Bien Immobilier ;
- de tout préjudice causé à Flatsy (préjudice d'image, préjudice d'exploitation, etc.) dont l'origine résulterait de l'inexécution en tout ou partie du contrat conclu avec cette dernière par le biais de la Plateforme.

11.3 Responsabilité des Agents de visite

Les Agents de visite proposant des Prestations sur la Plateforme sont parfaitement informés qu'ils sont responsables :

- des dommages causés au(x) Bien(s) Immobilier(s) et au(x) bien(s) mobilier(s) situé(s) dans le(s) Bien(s) Immobilier(s) par acte volontaire, accidentel, omission ou négligence ;
- des dommages causés aux tiers dans le cadre de l'exécution des Prestations ;
- des dommages causés à Flatsy (préjudice d'image, préjudice d'exploitation, etc.) consécutivement à la violation des règles imposées par les présentes CGU et violation des conditions particulières imposées éventuellement par le Bénéficiaire dans le cadre d'une Réservation (respect horaire de la visite, courtoisie avec les visiteurs, absence de comportement violent, etc.)

11.4 Obligation de coopération

Les Bénéficiaires, les Agents de visite et Flatsy s'obligent mutuellement à coopérer et à faire en sorte que les prestations s'exécutent de la meilleure façon.

Notamment, en cas de retard ou d'annulation d'une visite, par le Visiteur ou par l'Agent de visite, pour quelque raison que ce soit, ils s'engagent chacun à prévenir l'autre, par tous moyens qu'ils ont à leur disposition.

Afin de faciliter la résolution amiable de tout litige pouvant survenir dans le cadre de l'exécution des Prestations, les Utilisateurs s'engagent à coopérer avec Flatsy et à fournir toute information utile, dans des délais raisonnables, en cas de plainte ou réclamation présentée par un Utilisateur à la suite d'une Réservation.

ARTICLE 12 - DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les éléments constituant la Plateforme sont et restent la propriété exclusive de Flatsy et sont à ce titre protégés par la législation en vigueur relative à la propriété intellectuelle.



Toute utilisation, reproduction ou diffusion, totale ou partielle, d'un ou plusieurs de ces éléments, par quelque procédé que ce soit sans l'accord préalable et écrit de Flatsy, est strictement interdite et constituent une contrefaçon sanctionnée par le Code de la propriété intellectuelle et seront par conséquent susceptibles de donner lieu à des poursuites judiciaires.

Cette protection portera notamment sur tous les contenus textuels et graphiques du Site, de l'Application et de la Plateforme Flatsy, mais également sur sa structure, sur son nom, sa charte graphique, son logo et sa marque.

Seule l'utilisation pour un usage privé et à des fins non commerciales est autorisée, sous réserve du respect des droits de propriété intellectuelle.

ARTICLE 13 – FORCE MAJEURE

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français : les grèves totales ou partielles, internes ou externes à l'entreprise, lock-out, intempérie, épidémie, blocage et moyen de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, tremblement de terre, incendie, tempête, inondation, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, modification légale ou réglementaire des formes de commercialisation, panne d'ordinateurs, blocage des moyens de télécommunications, y compris les réseaux, et tout autre cas indépendant de la volonté expresse des parties et empêchant l'exécution normale des présentes CGU.

ARTICLE 14 – CLAUSE DE DIVISIBILITE ET DE NON RENONCIATION

Si l'une des clauses des CGU venait à être déclarée nulle, cette nullité ne saurait en aucun cas affecter la validité des autres clauses.

Le fait pour Flatsy ne de pas se prévaloir de l'une ou plusieurs clauses quelconque des dispositions des présentes CGU ne saurait être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement ou à se prévaloir du reste des clauses des CGU.

ARTICLE 15 – RECLAMATIONS

L'Utilisateur est informé de l'existence d'un service « Réclamations » qu'il peut contacter en cas de problème sur la Plateforme, avec un autre Utilisateur, avec un Visiteur ou pour faire part d'une remarque, d'une observation, aux coordonnées suivantes : team@flatsy.com .

ARTICLE 16 – DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes CGU sont soumises au droit français.



La compétence de la juridiction en cas de litige est attribuée aux juridictions françaises, du ressort du lieu du siège social de Flatsy, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Il est expressément rappelé que les demandes de règlement amiable ne suspendent pas les délais ouverts pour intenter les actions judiciaires.